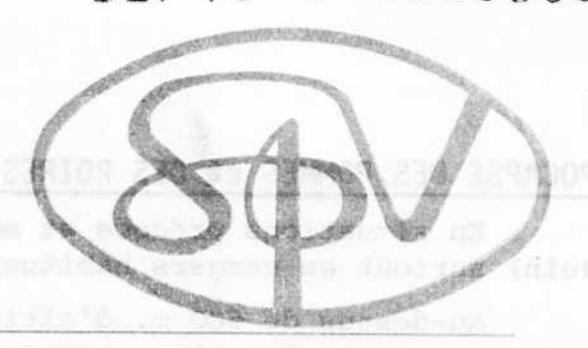
AVERTISSEMENTS AGRICOLES



Bulletin N°12
8 Juin 1983

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL Bulletin GENERAL : 92 F – Bulletin TOMATE : 40 F – VITI-VAR : 40 F à Régis. recettes DDA, CCP Marseille 9660 74 V

VIGNE

MILDIOU -

De nombreux nouveaux foyers ont été découverts dans l'ensemble de la vallée du Rhône et plus particulièrement à Camaret dans le Vaucluse où des attaques sur grappes sont constatées ainsi que dans le Sud Drôme .

Autres foyers avec quelques taches : Bourg-St-Andéol, Pont-St-Esprit, Grillon, Suze-la-Rousse, Vaison-la-Romaine, Mirabel-aux-Baronnies, Montbrison-sur-Lez, Vacqueyras, Châteauneuf-du-Pape, Mazan, Avignon, Cadenet, La-Motte-d'Aigues, La-Tour-d'Aigues, St-Martin-de-la-Brasque, Graveson, Montfort-sur-Argens, Le-Cannet-des-Maures, Piolenc, Puyvert .

D'autres foyers existent certainement à l'Est des Bouches-du-Rhône dans le centre et le Nord-Ouest du Var .

En conséquence :

1. En présence de foyer grave renouveler les traitements à 7 jours de préférence avec un curzate ou un phoséthyl Al (si on a commencé la protection avec ce produit) .Eviter Acylon, Caltan, Vamin sur ces foyers pour ne pas sélectionner les races résistantes .
2. Partout ailleurs, renouveler les traitements à la cadence adaptée au produit .

Les grappes étant particulièrement sensibles actuellement, on soignera la protection en les visant le plus possible .

BLACK-ROT -

Un foyer a été découvert à Bourg-St-Andéol, ce qui laisse supposer que la maladie peut progresser dans la vallée du Rhône .Nous signaler toute tache suspecte (tache brune d'un centimètre de diamètre limitée par un liseré plus foncé et ponctuées de petits points noirs) .

OIDIUM -

Foyers importants sur Carignan partout dans notre région et plus particulièrement dans l'appellation Bandol, basse vallée du Gapeau; sur ce cépage, le nombre de soufrages doit être plus important que dans le programme classique quand on se trouve près des parcelles mal traitées

Sur tous cépages on soignera particulièrement le soufrage de floraison ou les traitements avec bouillies aux abords de la floraison .

BOTRYTIS -

Un traitement sera éventuellement nécessaire à la chute des capuchons floraux .

Un prochain bulletin fera le point pour les zones plus précoces afin de préciser la nécessité ou non d'intervenir .

TORDEUSES DE LA GRAPPE -

A la floraison surveiller le nombre de glomérules .

Le seuil est atteint dans les parcelles habituellement très infestées de Châteauneuf-du-Pape . Ailleurs, les niveaux sont plus faibles .

ARBRES FRUITIERS

A pépins

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER -

Dans les parcelles où la maladie ne s'est pas manifestée cette année , on pourrra suspendre la protection à partir de maintenant dans les régions situées jusqu'à 500 m. d'altitude et à partir du 18 Juin dans les zones plus tardives .

Dans les parcelles où des attaques sont observées, on renouvellera les traitements en fonction des pluies

..../....

P.241

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES -

En situations précoce et moyenne, attention aux attaques souvent plus fortes en fin de vol (mi-Juin) surtout en vergers habituellement atteints et portant une faible récolte .

Au-dessus de 500 m. d'altitude, le premier traitement larvicide interviendra à partir des 10-11 Juin en vergers les plus exposés .

TORDEUSE DE LA PELURE (Pandemis heparana) -

Uniquement dans les vergers ayant eu des dégâts ce printemps (pousses)ou en été 1982 (fruits) et surtout si aucun traitement n'a été effectué cette année, on interviendra dès réception avec méthomyl, également efficace sur *pucerons* et *Carpocapse* .

RUGOSITE -

Il est rappelé que la période de sensibilité maximum à la *rugosité* sur pommes Golden Délicious cesse six semaines après la floraison .

A noyau

CARPOCAPSE DES PRUNES -

Dans les vergers à prunes tardives et sensibles à ce ravageur, on renouvellera le traitement avant le 15 Juin seulement dans les parcelles où des dégâts sont observés .

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER -

Une reprise des captures s'amorce dans la plupart des régions .Pour la protection des fruits 3 traitements peuvent être nécessaires .Ils s'effectueront 40 jours, 28 jours et 16 jours avant récolte, soit à 12 jours d'intervalle avec l'un des produits suivants (en grammes de matière active par hectolitre) :

Jusqu'à 15 jours avant récolte :

azinphos éthyl et méthyl = 40 (nombreuses spécialités), fénitrothion = 50 (nombreuses spécialités), méthidathion = 40 (Ultracide), phosalone = 60 (Azofène, Zolone) .

Jusqu'à 7 jours avant récolte :

carbaryl = 120 (nombreuses spécialités), méthomyl = 62,5 (Lannate), mévinphos = 50 (nombreuses spécialités) .

Jusqu'à 5 jours avant récolte :

dichlorvos = 120 (nombreuses spécialités) .

Sans délai avant récolte :

deltaméthrine = 1,75 (Décis), fenvalérate = 7,50 (Sumicidin) .

Les produits utilisables à moins de *15 jours* avant récolte devront être employés si l'on craint une attaque, entre le 16 ème jour et la cueillette .Ce peut être le cas notamment des fruits récoltés avant le 1er Juillet, si l'on a observé des dégâts sur pousses en première génération .

MOUCHE DE LA CERISE -

Appliquer et renouveler les traitements comme indiqué dans notre bulletin du 17 Mai .

Au-dessus de 500 m. d'altitude (zone la plus tardive) attendre un avis ultérieur .

En cas d'exportation aucune présence d'asticots n'est tolérée pour les cerises de bouche .

TOUTES ESPECES FRUITIERES

ACARIENS - PUCERONS -

Surveiller leur présence et intervenir si nécessaire .

DELAI DES TRAITEMENTS AVANT RECOLTE -

Nous rappelons que l'usage des matières actives suivantes est INTERDIT sur arbres fruitiers :

- *à moins de 42 jours de la récolte :*

monocrotophos (Azodrin, Nuvacron) .

- *à moins de 30 jours de la récolte :*

amitraze (Maïtac, Tudy), azocyclotin (Péropal), cyhexatin (Mitacid, Plictran), dialiphos (Torak), diflubenzuron (Dimilin), vamidothion (Kilval, Sépaphid) .

- *à moins de 21 jours de la récolte :*

acéphate (Orthène), binapacryl (Ambox), déméton-s-méthyl sulfone (Gusathion MS), fenpropathrin (Danitol) méthamidophos (Tamaron, Orthotox), ométhoate (Folimate), oxydéméton méthyl (Anthonox, Métasystémox), phosphamidon (Dimécron), pyrimicarbe (Pirimor), propargite (Omite) .

..../....

Ces produits sont à utiliser à la dose homologuée pour éviter tout **résidu** .

Des contrôles destinés à connaître la teneur des fruits en *résidus de pesticides* sont **opérés sur** les marchés ou avant les exportations par le Service de la Répression des Fraudes .

Toute augmentation de la dose homologuée augmente également le délai de traitement avant récolte .

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU -

Le vol de première génération débute faiblement .

On effectuera un traitement à partir du 15 Juin (cf bulletin N°8) .

- dans les parcelles de culture de poireaux porte-graines .
- dans les jeunes semis ou plantations situés dans des zones fortement contaminées .

Dans les autres cas on attendra le vol de deuxième génération pour débuter la lutte .

MOUCHE DE LA CAROTTE -

Vol nul .

MOUCHE DU CHOU SUR NAVETS -

Effectuer un nouveau traitement aux alentours du 10 Juin .

Ne pas traiter les navets récoltés avant le 25 Juin .

ACARIENS SUR AUBERGINES -

On observe fréquemment des pullulations importantes de ce ravageur .

Intervenir avec un acaricide spécifique mais éviter toute spécialité à base de dicofol .

-----0000-----

7242